



heure d'infos syndicales

mardi 13 mai 2025 10h30

salle Espagne (rdc fruitiers) *Ou lien teams :*



Déplacements :

Les demandes des agents quant à l'indemnisation de déplacement sont toujours d'actualité. La direction se cache derrière le régime dit « sédentaire » et le fait que ces déplacements « sont mentionnés dans la fiche de poste » pour ne pas donner la juste rétribution face à la pénibilité toujours croissantes de ces derniers. Nous exigeons que les revendications des collègues soient appliquées ! Les déplacements doivent faire l'objet d'indemnités compensatoires ! Qu'ils soient de jour ou de nuit dès le 1^{er} déplacement !

Cantines :

Malgré nos demandes la revendication principale des collègues n'est toujours pas satisfaite. Aujourd'hui, que l'on soit rattaché à la holding, à Voyageur ou à Réseau, la subvention à la cantine de l'employeur est différente et en particulier pour les agents de l'ingénierie :

Un repas pour 6 € maximum (1 euro maximum pour les alternants et stagiaires) quelle que soit la SA de rattachement des collègues ! Nous exigeons les mêmes conditions d'accès aux cantines pour tous les collègues ! Un même prix, une même subvention pour tous !

Projet Résonance :

La direction parle depuis plusieurs mois de ce projet de restructuration de SNCF Réseau mais distille les informations concrètes au compte-goutte. Elle multiplie les point RH pour présenter le projet mais ne répond pas aux revendications concrètes des collègues : Comment cela va-t-il impacter mon service ? Demain, mon entité existera elle toujours ? Si non, Où vais-je être amené à travailler et pour quelle entité ? Dans quelles conditions, sur quels sites ? Quels rôles ont les managers dans ce projet ?

La direction a présenté lors du dernier CSE un document (dans lequel les chiffres ne correspondent pas à la réalité) qui indiquait que plus de 200 postes seraient supprimés, précisant à l'oral qu'il fallait plutôt tabler sur 300 à 350 postes supprimés.

Une logique se dégage de ce projet de réorganisation : l'éclatement total du RESEAU et la dilution de la compétence nationale vers les régions. C'est une phase supplémentaire de la privatisation qui aura des conséquences sur les emplois (suppression de poste et transferts vers les régions) et sur la garantie de sécurité sur l'ensemble du réseau national.

Ce projet doit être abandonné, tous les postes et toutes les missions doivent être maintenus !

Complémentaire Santé Obligatoire :

De nombreux collègues ont d'ores et déjà fait part de leur mécontentement concernant la mise en place de la complémentaire santé obligatoire. Pour le syndicat CGT CNP, comme nous le disons depuis plusieurs années, c'est évidemment un coup porté à la liberté des cheminots de décider et de choisir leur propre mutuelle. Rappelons qu'il ne s'agit pas ici d'une mutuelle (régie par le code de la mutualité et qui ne fait donc pas de bénéficiaires) mais d'une assurance (régie par le code des assurances).

Quel que soit notre point de vue sur cette mise en œuvre par la direction, il nous semble incontournable d'exiger que les cheminots soient traités à égalité et ne perdent aucune des garanties existantes :

- En termes de coût → maintien du montant de cotisation et compensation par l'entreprise du surcout, en particulier pour les conjoints que cela soit pour les cheminots contractuels ou statutaires
- En termes de garanties → niveau de garanties maximum pour tous les collègues.
- En termes de solidarité → maintien des garanties et du niveau de cotisation pour tous les collègues retraités actuels et à venir.

Le syndicat CGT Centraux Nord Paris est présent sur les campus Fruitier/ Acrobates/Rimbaud :

Olivier : 06-23-37-63-39

Caroline : 06-52-20-48-87

Damien : 06-79-74-71-64

Georges : 06-37-96-65-71

Martin : 06-23-01-94-12

Contact : cgtchem.cnp@gmail.com

